

**APPEL A CANDIDATURE**

**DESSIN CONTEMPORAIN**

**Résidence territoriale saison 2012-13**

**Six lieux partenaires**

**SAINT-QUENTIN EN YVELINES (78)**

ELANCOURT

*La Commanderie des templiers de la Villedieu  
La Galerie de la Ferme du Mousseau*

GUYANCOURT

*La Mezzanine  
La Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines*

MAGNY LES HAMEAUX

*La Maison des Bonheur*

TRAPPES

*La Galerie Le Corbusier*



# **LE DESSIN CONTEMPORAIN DANS TOUS SES ETATS**

## **LE PROJET**

**La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines réunissant six lieux culturels, souhaite mettre en place une résidence territoriale de 4 à 8 artistes autour du dessin contemporain pour la saison 2012/2013 de septembre à juin**

Intitulée « **Le dessin contemporain dans tous ses états** », cette résidence artistique est axée sur la découverte des différentes esthétiques et techniques liées au dessin contemporain.

Sur l'ensemble de la saison, elle s'articulera autour de 3 grands axes permettant de générer de nombreuses interactions :

- Des expositions collectives ou personnelles en lien avec les différents lieux d'exposition du territoire
- Des ateliers à destination de différents publics
- Des évènements particuliers : Journées du patrimoine, Nuit blanche...

## **LES LIEUX**

**La Commanderie des Templiers** de la Villedieu de Saint-Quentin-en-Yvelines (une exposition collective en début de résidence + des ateliers)

**La Ferme du Mousseau d'Elancourt** (une exposition collective en mars + des ateliers)

**La Mezzanine de Guyancourt** (une exposition collective en interaction avec les productions réalisées lors des ateliers)

**La Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines** (une exposition d'un des artistes + un ou plusieurs ateliers)

**La Maison des Bonheur de Magny les Hameaux** (des ateliers précédents une exposition collective ou individuelle)

**La Galerie Le Corbusier de Trappes** (des ateliers précédents une exposition collective ou individuelle)

**Pour chaque lieu, sont définies dans les fiches jointes des conditions particulières d'exposition, d'atelier et d'accueil.**

## LA COMMANDERIE DES TEMPLIERS DE LA VILLEDIEU

### LE LIEU



De la commanderie fondée au XIIe siècle par l'ordre des Templiers, ne reste aujourd'hui que la chapelle gothique, construite en pierre meulière, entourée de bâtiments agricoles édifiés à des époques postérieures.

Restauré par l'EPA puis par la communauté d'agglomération, l'ensemble accueille tout au long de l'année des expositions temporaires notamment dans le bâtiment des Gardes, des artistes résidants et une résidence d'artistes.

Route de Dampierre - Elancourt

### LES ETAPES

#### > UNE EXPOSITION COLLECTIVE du 26 septembre au 11 novembre :

Inaugurant la résidence, cette exposition présentera le travail des artistes choisis.

#### > UN PROGRAMME D' ACTIONS ARTISTIQUES (ATELIERS) mené par les artistes à partir d'octobre 2012 :

Dans le cadre du projet « **Le dessin contemporain dans tous ses états** » fil conducteur de la résidence, ces ateliers sont destinés aux amateurs et aux élèves des établissements scolaires.

Les productions de ces ateliers devront intégrer un dispositif à définir avec les artistes, prenant place au mois de juin 2013 à la Commanderie des Templiers et à la Mezzanine de Guyancourt.

#### 1/ D'octobre à juin : la « classe à horaires aménagés arts plastiques »

Cette action, initiée dans un collège, concerne 20 à 30 élèves : un groupe de 6ème/5ème et un groupe de 4ème/3ème.

- Chaque groupe aura 2 heures d'ateliers avec un artiste, tous les quinze jours, le mercredi après midi, à la Commanderie des Templiers de la Villedieu entre octobre 2012 et juin 2013.
- Chaque artiste devra assurer **1 séance tous les 15 jours sur une période de 2 mois (soit 4 séances)**. Si 4 artistes au lieu de 8 sont retenus au total pour la résidence, chaque artiste devra donc assurer 8 séances.

#### 2/ Au premier trimestre 2013 : les autres ateliers (maternelles, primaires, secondaires et amateurs)

##### Pour chaque atelier :

- **Une heure de présentation** au groupe participant entre octobre et décembre 2012
- **Une journée d'atelier** (en semaine) : 5 heures d'intervention + 1 heure de déjeuner pour chaque atelier au premier trimestre 2013.

**Ces ateliers à destination des scolaires** pourront entrer dans le dispositif « classe à Pac » de l'Éducation Nationale. Dans ce cas, ils seront également suivis de 2 heures d'intervention dans les classes.

## **LA REMUNERATION DES ARTISTES ET LES FRAIS PRIS EN CHARGE**

### **>L'EXPOSITION :**

La Communauté d'agglomération prend en charge la scénographie, la mise en lumière et la mise en place de l'exposition, le suivi du projet des artistes avec les différents intervenants, la mise à disposition une équipe technique pour le montage et le démontage des œuvres, la conception et la réalisation des supports de communication pour la presse et pour le grand public, selon un plan de communication qu'elle définit et met en œuvre.

Le plan de communication comprend notamment, à partir des éléments fournis par les artistes : affiches et cartons d'invitation, un programme remis aux visiteurs de l'exposition, un communiqué de presse et le relais dans la presse régionale de la résidence « **le dessin contemporain dans tous ces états** », une page dédiée à l'exposition sur le site internet.

### **> LES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET LES ACTIONS DE MEDIATION :**

**Les artistes seront rémunérés pour chacun des ateliers artistiques et actions de médiation selon un forfait qui devra comprendre : 61 euros TTC de l'heure maximum** et le matériel nécessaire (devisé par l'artiste) pour un groupe de 30 personnes.

### **>LES LIEUX DE TRAVAIL**

La Communauté d'agglomération mettra à la disposition des artistes en résidence et selon un calendrier à définir pour la mise en œuvre du projet

- un atelier de travail personnel pour l'artiste
- un atelier pour le travail avec la classe à horaires aménagés sur l'année
- un atelier collectif pour les ateliers à destination des autres publics
- un hébergement

Ces espaces sont situés à La Commanderie des Templiers de la Villedieu, CD 58, Route de Dampierre 78990 Elancourt.



## LA GALERIE DE LA FERME DU MOUSSEAU

### LE LIEU



23, route du Mesnil - Elancourt

**La Ferme du Mousseau** est un ancien corps de ferme qui a été réhabilité pour former un équipement culturel sur la commune. Il est constitué d'un **théâtre** de 100 places avec des compagnies de théâtre et de danse en résidence, d'une **Galerie d'exposition**, qui accueille des expositions temporaires, des résidences d'artistes et les écoles d'enseignements artistiques d'arts plastiques et de danse.

### LES ETAPES

>Le programme de travail proposé se décline en plusieurs temps auxquels tous les artistes sont associés :

- Présentation de la thématique « **le dessin contemporain dans tous ces états** » l'objectif est de susciter un échange et un travail entre les artistes autour de la thématique.
- **Le travail individuel** : travail de création pour chacun des artistes
- **Le travail collectif** : une mise en relation des artistes choisis en fonction de la complémentarité de leurs orientations artistiques. Cette phase est initiée et souhaitée pour permettre une cohérence de l'exposition proposée en mars.

### > ENTRE NOVEMBRE 2012 ET FEVRIER 2013

**Ateliers** avec les élèves de l'école municipale d'arts plastiques

- **Une heure de présentation** au groupe participant entre octobre et novembre 2012
- **Une journée d'atelier** (le mercredi) : 5 heures d'intervention + 1 heure de déjeuner pour chaque atelier entre novembre 2012 et février 2013.

**5 ateliers** :                    2 ateliers en direction d'un public enfant de 6 à 8 ans  
   2 ateliers en direction d'un public enfant de 9 à 11 ans et un public adolescent de 11 à 17 ans

**1 atelier** avec le public adulte de l'école d'arts plastiques

### >MARS 2013 : UNE EXPOSITION COLLECTIVE

Présentation du travail de création de chaque artiste crée dans le lieu **en interaction avec des productions** liées et réalisées lors d'actions culturelles et ateliers menés par les artistes en direction des élèves de l'école municipale d'arts plastiques

Cette exposition a pour objet de rassembler des propositions individuelles spécifiquement créées pour cette résidence autour d'un thème commun : « **le dessin contemporain dans tous ses états** ».

Une soirée sera consacrée à la présentation des projets des artistes à un collectif de jeunes danseurs des Ateliers chorégraphiques de l'école de danse afin d'envisager des passerelles : **Arts plastiques et danse**. Ces performances et créations dansées pourront être proposées lors de la soirée d'ouverture de l'exposition.

## **LA REMUNERATION DES ARTISTES ET LES FRAIS PRIS EN CHARGE**

### **>POUR L'EXPOSITION**

La Ferme du Mousseau prend en charge la scénographie, la mise en lumière et la mise en place de l'exposition, le suivi du projet des artistes avec les différents intervenants, le montage et le démontage sera réalisée par les artistes et la responsable du lieu, la conception et la réalisation des supports de communication pour la presse et pour le grand public, selon un plan de communication définit.

Le plan de communication comprend notamment, à partir des éléments fournis par les artistes : affiches et cartons d'invitation, un programme remis aux visiteurs de l'exposition, un communiqué de presse et le relais dans la presse régionale de la résidence « **le dessin contemporain dans tous ces états** », une page dédiée à l'exposition sur le site internet.

**Prise en charge du matériel et de la création d'une œuvre (selon projet) par artiste en résidence.**

### **>POUR LES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET LES ACTIONS DE MEDIATION :**

**Les artistes seront rémunérés pour chacun des ateliers artistiques et actions de médiation selon un forfait qui devra comprendre : 61 euros TTC de l'heure maximum et le matériel nécessaire (devisé par l'artiste) pour un groupe de 15 élèves**

### **>LES LIEUX DE TRAVAIL**

La Ferme du Mousseau mettra à la disposition des artistes en résidence et **selon un calendrier à définir** pour la mise en œuvre du projet :

- . La Galerie d'exposition
- . Un hébergement

Ces espaces sont situés à La Ferme du Mousseau, 23 route du Mesnil 78990 Elancourt

**Les ateliers avec les élèves de l'école d'arts plastiques se feront dans l'atelier de la Commanderie des templiers**



## LA MEZZANINE

### LE LIEU



Hôtel de ville - 14, rue Ambroise Croizat-  
Guyancourt

A Guyancourt, deux lieux sont consacrés aux arts visuels :

La Salle d'Exposition qui propose des expositions collectives, thématiques ou pluridisciplinaires témoignant ainsi de la diversité des formes actuelles de l'art contemporain

La Mezzanine l'Hôtel de Ville qui tend à devenir un espace privilégié pour montrer des projets singuliers, souvent nés de collaborations originales avec d'autres structures du territoire

### LES ETAPES

**>Le déroulement de ce projet se décline en plusieurs temps auxquels tous les artistes sont associés :**

- Présentation de la thématique « **le dessin contemporain dans tous ses états** » l'objectif est de susciter un échange et un travail entre les artistes autour de la thématique.
- **Le travail individuel** : travail de création pour chacun des artistes dans l'atelier de la Salle d'Exposition
- **Le travail collectif** : une mise en regard des travaux des artistes et de ceux réalisés en collaboration avec la ou les classes.

**>Les rencontres et ateliers se tiendront durant le premier trimestre 2013.**

### **>JUIN 2013 : UNE EXPOSITION COLLECTIVE**

**Présentation d'un travail de création de chaque artiste crée en interaction avec des productions liées et réalisées lors d'actions culturelles et ateliers menés par les artistes.**

La proposition artistique et le projet à Guyancourt restent à définir avec les artistes qui seront choisis.

Il s'agira d'une collaboration avec une ou deux classes de l'enseignement secondaire (collège ou lycée).

L'objectif est de faire découvrir la diversité du dessin contemporain dans une approche alliant apports pédagogiques et artistiques.

### **LA REMUNERATION DES ARTISTES ET LES FRAIS PRIS EN CHARGE**

#### **>POUR L'EXPOSITION :**

La Ville de Guyancourt prend en charge la scénographie, la mise en lumière et la mise en place de l'exposition, le suivi du projet des artistes avec les différents intervenants, la mise à

disposition de l'équipe du Service Action Culturelle pour le montage et le démontage des œuvres (en collaboration active avec les artistes), la conception et la réalisation des supports de communication pour la presse et pour le grand public, selon un plan de communication qu'elle définit et met en œuvre.

Le plan de communication comprend notamment, à partir des éléments fournis par les artistes : affiches et cartons d'invitation, un programme remis aux visiteurs de l'exposition, un communiqué de presse et le relais dans la presse régionale de la résidence « **le dessin contemporain dans tous ces états** », une page dédiée à l'exposition sur le site internet de la Ville.

#### **>POUR LES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET LES ACTIONS DE MEDIATION :**

**Les artistes seront rémunérés pour chacun des ateliers artistiques et actions de médiation selon un forfait qui devra comprendre : 61 euros TTC de l'heure maximum et le matériel nécessaire (devisé par l'artiste) pour un groupe de 30 personnes.**

#### **>LES LIEUX DE TRAVAIL**

La Ville mettra à la disposition des artistes en résidence et selon un calendrier à définir pour la mise en œuvre du projet :

- L'Atelier de la Salle d'Exposition pour le travail de l'artiste et certains temps d'ateliers avec le public. L'Atelier se trouve au 11, place Bérégovoy à Guyancourt.
- Un hébergement (sous réserve de la durée de présence de l'artiste)



## MAISON DE LA POESIE

### LE LIEU



10, place Bérégovoy-Guyancourt

La Maison de la poésie située à Guyancourt, met les poètes en lumière depuis 2002 : expositions, ateliers, rencontres, lectures-spectacles...

Elle dispose d'une salle conviviale de 80 places, où poètes, acteurs et musiciens partagent et échangent avec le public leur amour des mots et de la langue française, ainsi que d'un espace d'accueil pour découverte d'une exposition ayant trait à l'écriture.

### LES ETAPES

> L'EXPOSITION du 9 janvier au 1<sup>e</sup> mars 2013 d'un des artistes

> LES ATELIERS de janvier à mars 2013

Il sera proposé à l'artiste d'être associé à un ou plusieurs projets scolaires d'ateliers de pratique artistique à dominante « écriture » auxquels collabore la Maison de la Poésie. Les ateliers se déroulent dans les établissements scolaires.

### LA REMUNERATION DES ARTISTES ET LES FRAIS PRIS EN CHARGE

>POUR L'EXPOSITION :

La Maison de la Poésie met à disposition de l'artiste l'espace d'exposition constitué par le hall d'accueil du public.

Un vernissage sera proposé à une date convenant à l'artiste, dans les 15 suivants le premier jour d'ouverture au public. Ce vernissage sera soit associé à une autre manifestation se déroulant dans la salle de la Maison de la Poésie soit constituera un événement à construire avec l'artiste et deux ou trois écrivains invités par l'artiste

L'exposition et le vernissage seront annoncés dans les supports de communication de programmation et sur le site internet de la Maison de la Poésie. Une affiche particulière pourra être réalisée et diffusée principalement auprès des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines.

>POUR LES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE:

**L'artiste sera rémunéré pour chacun des ateliers artistiques selon un forfait qui devra comprendre : 61 euros TTC de l'heure maximum** et le matériel nécessaire (devisé par l'artiste) pour un groupe de 30 personnes.

Les œuvres réalisés dans les ateliers, associées aux textes, feraient l'objet d'une publication en livret, un par atelier.



## MAISON DES BONHEUR



2, Rue Ernest Chausson-Le Village -  
Magny les-Hameaux

Cette maison, où résidait la famille Bonheur (Rosa, Raymond et Auguste) et ancien hôtel de ville de Magny-les-Hameaux, a pour vocation de favoriser le lien entre le passé et l'avenir de la ville, entre tradition et modernité (expositions, rencontres d'artistes...) La ville de Magny-les-Hameaux organise plusieurs actions culturelles en direction de différents publics, qui peuvent être liés à un spectacle programmé ou à l'accueil d'artistes en résidence. L'action culturelle peut également prendre la forme d'ateliers artistiques, de rencontres ou interventions pédagogiques Il s'agit avant tout d'un instant de partage avec l'artiste, le public et la structure accueillante

### LES ETAPES

>**MAI 2013** : Une exposition d'un mois d'un ou des artistes.

>**PREMIER TRIMESTRE 2013**: intervention auprès des publics (ateliers)

La proposition artistique et le projet à Magny-les Hameaux restent à définir avec les artistes qui seront choisis.

L'objectif est de faire découvrir la diversité du dessin contemporain dans une approche alliant apports pédagogiques et artistiques

### LA REMUNERATION DES ARTISTES ET LES FRAIS PRIS EN CHARGE

**Modalités à définir**



## **GALERIE LE CORBUSIER**

### **LE LIEU**



Peintures et sculptures sont le plus souvent à l'honneur dans cette salle d'expositions, permettant à un large public de découvrir les œuvres d'artistes connus ou non. Implantée à proximité des ateliers d'arts plastiques Henri Matisse, elle permet de présenter les travaux des élèves.

30 bis, rue Anatole France- Trappes

### **LES ETAPES**

>**MAI 2013** : Une exposition d'un mois d'un ou des artistes durant les périodes scolaires de la zone c.

Le ou les projets devront être une création (ou tout au moins en partie) et éventuellement de nature contextuelles.

>En amont de l'exposition : intervention auprès de nos publics (ateliers) et durant l'exposition (accompagnement de visites).

Les plasticiens devront ainsi avoir certaine disposition pédagogique et de temps, environ un mois avant et durant les 10 premiers jours de l'exposition.

### **LA REMUNERATION DES ARTISTES ET LES FRAIS PRIS EN CHARGE**

#### **>POUR LES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET LES ACTIONS DE MEDIATION :**

Une subvention de la mairie de Trappes, comportant d'une part le paiement des heures d'interventions pédagogiques et d'autre part un défraiement pour le matériel et le temps de réalisation des œuvres. (Environ 2500€ à 3000 € entout)

#### **>LES LIEUX DE TRAVAIL**

Mise à disposition des artistes des ateliers d'arts plastiques durant les congés scolaires ainsi que la galerie durant la période de vacances scolaires précédent l'exposition (vacances d'hiver pour une exposition en mars ou vacances de printemps pour une exposition en mai)



## **POUR POSTULER**

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 2 mars 2012.**

**ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE :**

**[www.sgy.fr/residence-dessin](http://www.sgy.fr/residence-dessin)**

**Le dossier de candidature est à remplir en ligne et devra comporter les éléments suivants en pièce jointe sous format PDF:**

**Première partie du document « *l'artiste* » rassemblant:**

- Biographie/CV artistique
- Des visuels d'œuvres, des vues d'expositions et de travaux représentatifs du travail général de l'artiste (15 à 20 visuels)

**Deuxième partie du document « *les ateliers* » comprenant :**

- Une note d'intention sur les projets envisagés, en prenant le soin de détailler chaque projet selon l'âge des participants et la durée de l'atelier :
  - ☞ Classe à horaires aménagés arts plastiques (collégiens) : 1 projet développé sur 4 séances de 2 heures
  - ☞ Classe maternelle : 1 heure de présentation + 5 heures d'atelier + 1 déjeuner
  - ☞ Classe élémentaire (primaire) : 1 heure de présentation + 5 heures d'atelier + 1 déjeuner
  - ☞ Atelier adulte : 1 heure de présentation + 5 heures d'atelier
  - ☞ Atelier en milieu pénitentiaire : 1 heure de présentation + 5 heures d'atelier
- A chaque atelier doit correspondre un devis forfaitaire comprenant la rémunération de l'artiste (selon le barème horaire défini plus haut) et le matériel nécessaire à chaque ateliers (base groupe de 30 élèves et base de 15 élèves)